

Immobilier

INFORMATIONS

CODE PRODUIT :

DIC028A

PUBLIC CONCERNÉ :

Notaires, collaborateurs rédacteurs, services collectivités territoriales

NIVEAU :

Pratique courante

DURÉE :

0.5 jour(s) (3,5 heures)

PRÉREQUIS :

Aucun prérequis exigé. Toutefois, des connaissances en droit immobilier et en droit public permettraient de suivre la formation avec plus d'aisance.

Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION

Formation en présentiel ou Visioformation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Type de formation : Intra, inter, commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée.

MODALITÉS TECHNIQUES

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant Feuille d'emargement signée en présentiel ou électroniquement (régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence)

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

Un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;

Un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Collectivités territoriales : vente et achat - les bons réflexes morceaux choisis

OBJECTIFS :

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- avoir une vision pratique des actes avec les collectivités territoriales
- conseiller « pratiquement » les collectivités
- avoir les réflexes nécessaires en matière de formalités et vérifications préalables, rédiger les clauses essentielles des actes

CONTENU :

INTRODUCTION

RAPPELS SUR LA DOMANIALITE (PUBLIQUE/PRIVEE)

CONDITIONS NECESSAIRES POUR LA « CESSION A L'EURO »

RAPPELS SUR LES AVIS DE LA DIRECTION DE L'IMMOBILIER DE L'ETAT

REFLEXES EN MATIERE DE DPU (DIA ET VÉRIFICATIONS NOTIFICATIONS DE PRÉEMPTION/DU CÔTÉ DU NOTAIRE, DU CÔTÉ DES COLLECTIVITÉS)

REMISE D'UNE ATTESTATION

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation